



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires  
Service aménagement, biodiversité et eau  
Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Pascal ANDRES  
Tél. : 03 87 34 33 42  
Fax : 03 87 02 79 32  
Mél : pascal.andres@moselle.gouv.fr  
Réf. : CB/PA

Monsieur le Maire  
Mairie

15, rue Principale

57590 PREVOCOURT

Objet : **Dossier de déclaration concernant des travaux de désenvasement du ruisseau « Le Farin » sur la commune de PREVOCOURT. Accord immédiat.**

Metz, le 14 août 2015

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Travaux de désenvasement du ruisseau « Le Farin » sur la commune de PREVOCOURT**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : **16 juillet 2015** et complété le **10 août 2015**
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : **57-2015-00066**
- Dossier réalisé par : **Commune de PREVOCOURT**

Je vous précise que votre dossier est complet et régulier sur le fond au titre de la «Loi sur l'Eau», et je vous prie de trouver ci-joint le «**récépissé de déclaration**» clôturant son instruction administrative. Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier**. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration. Le dossier sera consultable en mairie.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Copie transmise pour information :  
- Syndicat Mixte des Sources de la Nied Française  
à MORHANGE  
- ONEMA à METZ

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU  
PAR INTÉRIM, LA CHARGÉE DE MISSION POLICE DE L'EAU



CHANTAL BICHLER

VALERIE ANTOINE-POTIER